



Paul R. LePage, Governor

Ricker Hamilton, Commissioner

Le Département de la santé et des services sociaux (DHHS) ne pratique pas la discrimination fondée sur le handicap, la race, la couleur, le sexe, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine nationale, les convictions religieuses ou politiques, l'ascendance, la situation familiale ou matrimoniale, les informations génétiques, l'association, la revendication antérieure d'une réclamation ou d'un droit, ou l'activité de sonneur d'alarme, et cela dans les cadre de l'admission ou l'accès à, ou des opérations de ses politiques, programmes, services, ou activités, ou dans ses pratiques d'embauche ou d'emploi. Cet avis est fourni tel que requis par, et conformément aux : Titre II de la Loi sur les Américains Handicapés de 1990 (ADA); Titre VI de la Loi relative aux Droits Civiques de 1964 telle qu'amendée; Section 504 de la Loi relative à la Réhabilitation de 1973, telle qu'amendée; La loi relative à la Discrimination fondée sur l'Âge de 1975; Titre IX des Amendements relatifs à l'Éducation de 1972; Section 1557 de la Loi sur les Soins Abordables; La Loi du Maine sur les Droits de l'Homme; Le Décret Exécutif Relatif aux Contrats sur les Services de l'État du Maine; et tous autres lois et règlements interdisant une telle discrimination. Les questions, préoccupations, plaintes ou demandes de renseignements supplémentaires concernant la Loi sur les Américains Handicapés (ADA) et *les pratiques d'embauche ou d'emploi* peuvent être expédiées aux DHHS ADA/EEO Coordinator (Coordinateurs ADA/EEO du Département DHHS) à l'adresse suivante : 11 State House Station, Augusta, Maine 04333-0011; 207-287-4289 (Vocal); 207-287-1871(Vocal); ou par le relais de téléphonie du Maine 711 (ATS). Les questions, préoccupations, plaintes ou demandes de renseignements supplémentaires concernant la Loi sur les Américains Handicapés (ADA) et *les programmes, services ou activités* peuvent être expédiées au DHHS ADA/Civil Rights Coordinator (Coordinateur ADA/Droits Civiques du Département DHHS) à l'adresse suivante : 11 State House Station, Augusta, Maine 04333-0011; 207-287-5014, ou par le relais de téléphonie du Maine 711 (ATS), ou à l'adresse courriel [ADA-CivilRights.DHHS@maine.gov](mailto:ADA-CivilRights.DHHS@maine.gov). Les plaintes relatives aux droits civiques peuvent aussi être soumises au U.S Department of Health and Human Services, Office of Civil Rights (Ministère américain fédéral de la santé et des services sociaux, Bureau des droits civiques), par téléphone au 800-368-1019 ou au 800-537-7697 (ATS), par courrier postal à l'adresse suivante: 200 Independence Avenue, SW, Room 509, HHS Building, Washington, D.C. 20201, ou par voie électronique à l'adresse Internet suivante: <https://ocrportal.hhs.gov/ocr/portal/lobby.jsf>. Les personnes ayant besoin d'équipements d'aide à la communication efficace dans le cadre des programmes et services du DHHS sont invitées à informer le Coordinateur ADA/Droits Civiques de leurs besoins et préférences. Cet avis est disponible en formats alternatifs sur demande.